



Ils jouent avec notre pognon !

La loi Fillon de 2003 a instauré la Retraite Additionnelle Fonction Publique (RAFP) qui est un prélèvement sur les primes au titre de la retraite.

Contrairement aux cotisations retraites qui sont par répartition (les actifs payent pour les retraités), la RAFT est un fond de pension soumis aux aléas de la bourse !

Les organisations syndicales qui siègent au Conseil d'Administration ont tenté de limiter les risques financiers.

Aujourd'hui, le gouvernement, par l'arrivée de nouveaux cotisants essaie de modifier l'équilibre entre obligations (75 %) et actions (25 %) et cache à l'ensemble du CA, l'ampleur des pertes durant la crise financière.

Pire encore, les organisations syndicales sont écartées de la gestion et réduites à une simple chambre d'enregistrement.

C'est l'illustration de ce que nous dénonçons depuis toujours : la retraite par capitalisation, qui consiste pour quelques managers proches du pouvoir de jouer au casino avec nos pensions !

Les régimes de retraites des kinésithérapeutes libéraux par exemple ont perdu plus de 30 millions dans la crise par la faillite d'un établissement financier.

La SNCF a aussi perdu plus de 40 millions ainsi que le crédit agricole.

Quel avenir pour la retraite des cotisants ? ce sont encore les caisses des salariés qui viendront compenser les pertes !

Après on nous dira que les caisses sont vides !!!

SUD santé Solidaire s'est toujours opposé à la création de la RAFT et exige l'intégration de toutes les primes dans le salaire afin que le niveau des retraites soit calculé sur le vrai salaire.

Les divers événements nous donne raison et plus encore sur notre opposition aux fonds de pension.

Ne pouvant plus nous vendre les fonds de pensions après la crise boursière, le gouvernement s'attaque aux salariés et allonge la durée de cotisation, recule l'âge de la retraite des salariés.

Plus que jamais, la bataille des retraites doit s'amplifier.

**Tous ensemble en grève
et
manifestation le 7
septembre.**